

La traduction audiovisuelle sans langue de bois

Les traductrices et traducteurs de l'audiovisuel sont un maillon essentiel de la production audiovisuelle dont le travail, et les conditions dans lesquelles il s'effectue, restent peu connus.

Pour mettre en lumière cette profession dans l'ombre, la Scam a lancé une [enquête en ligne](#) en collaboration avec l'Ataa et le Snac.

Les réponses permettent de dresser le portrait-robot d'une population largement féminine (76%), polyvalente et expérimentée, dont la grande majorité perçoit une rémunération en droits d'auteur, mais néanmoins confrontée à la dégradation constante de sa rémunération et de ses conditions de travail. Et ce, malgré l'explosion de la VOD et de la SVOD en France notamment pendant les mois de confinement....

DES TARIFS DIFFICILEMENT NÉGOCIABLES

10% seulement des traductrices et traducteurs (doublage, sous-titrage, voice-over) affirment « toujours » négocier leurs tarifs. 31 % le font « parfois » et 28 % déclarent ne pas le faire ! Preuve que le sujet est très sensible : 31 % des personnes interrogées n'ont pas répondu à la question.

DE MAUVAIS USAGES CONTRACTUELS

42 % déclarent ne « jamais » signer un contrat d'auteur et 37 % le faire « parfois ». Il n'y a que 10 % de la profession qui signe toujours un contrat !

DES REVENUS MODESTES

Les tarifs syndicaux recommandés sont très rarement appliqués : seules 5% des personnes les perçoivent en sous-titrage ; 3% en voice-over ; 9% en doublage télévision.

Pour la grande majorité (64% des réponses) les revenus issus de l'activité d'auteur (droits d'auteur, salaires, revenus accessoires) représentent plus de trois quarts des revenus annuels. En additionnant salaires et revenus en droits d'auteur, 39% des traductrices et traducteurs déclarent un revenu annuel net compris entre 20 000 € et 40 000 € et 13% gagnent moins de 13000 € par an.

Et si l'on considère les revenus en droits d'auteur seuls, un tiers des personnes interrogées émarge à moins de 13 000 € par an.

UNE CHARGE DE TRAVAIL EXCESSIVE AU REGARD DES REVENUS

Plus des trois-quarts des traductrices et traducteurs (79 %) indiquent travailler le week-end. À peine plus de la moitié déclare prendre plus de 3 semaines de congés par an (52 %).

Pour conclure cette étude les portraits de cinq traductrices et traducteurs rendent également compte de la diversité des situations et des profils.

Contacts Presse

Scam - Astrid Lockhart - astrid.lockhart@scam.fr - 06 73 84 98 27

ATAA – Valérie Julia - valerie.julia@club-internet.fr

SNAC – Emmanuel de Rengervé - snac.fr@wanadoo.fr